

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 JUIN 2020

DELIBERATION N° 2020-06-070-DGS

Nomenclature : 5.3

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DU CHENIL BIREPOULET

Fait à Tarnos,
le 5 juin 2020
Pour extrait certifié
conforme



Le Maire
*Certifié exécutoire compte tenu
du dépôt au titre du contrôle de
légalité et de l'affichage en
Mairie le :*

L'an deux mille vingt, le quatre juin, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPASSE, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPASSE, M. PERRET, Mme NOGARO, M. DOMET, Mme DUFAU, M. MABILLET, Mme DUPRE, M. DUBERT, Mme MOUNIER, M. GONZALES, Mme SAINT-AUBIN, Mme DARRAMBIDE, M. SAUBIETTE, Mme ORDUNA, M. GARANS, Mme BAULON, M. LECERF, Mme CORRINHONS, M. FLEURENTDIDIER, Mme PICAT, M. MIREMONT, Mme BIRLES, M. DECKE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. CENDRES, Mme LE GALL, M. COUTIER, M. HERVELIN, M. ROBLES, Mme CASSAING, M. LAPEBIE, Mme DACHARRY

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

Mme LALANNE procuration à Mme LE GALL

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 32

Nombre de pouvoirs: 1

Nombre de votants : 33

M. le Maire expose,

La SPA COTE SUD OUEST – Chenil Birepoulet a pour vocation la défense et la protection des animaux, particulièrement des chiens et des chats mais aussi des nouveaux animaux de compagnie (NAC). La SPA recueille, soigne, stérilise et replace les animaux dans des familles d'adoption.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-29,

Considérant la nécessité d'élire 2 membres, à bulletin secret et à la majorité absolue

Vu l'appel à candidatures fait par M. le Maire



DELIBERE

PROCEDE à l'élection au scrutin secret et à la majorité absolue des membres du Chenil BIREPOULET

Candidatures:

LISTE A:

- Mme Anne DUPRE
- Mme Nelly PICAT

Résultats:

Votants: 33

Bulletins blancs : 4

Suffrages exprimés: 29

Ont obtenu:

LISTE A: 29 voix

PROCLAME élus les membres du Chenil BIREPOULET suivants:

- Mme Anne DUPRE
- Mme Nelly PICAT